

Protection des données à caractère personnel

Dans le cadre de la conclusion et l'exécution du contrat d'apprentissage, tel que défini par la loi modifiée du 19 décembre 2008 portant réforme de la formation professionnelle, les données à caractère personnel suivants : données d'identification (*noms, prénoms, adresse postale, numéro d'identification national*) concernant l'apprenti et ses représentants légaux, ainsi que des données relatives à leur formation, seront traitées conformément au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel (*RGPD*).

Les données à caractère personnel de l'apprenti sont traitées pour les finalités suivantes: gestion des apprentis et des contrats d'apprentissage, visites en entreprise, évaluation en ligne, envoi de courrier, inscription sur la plateforme tuteurs.

Afin d'accomplir les finalités précitées, le MENJE, la CCL ainsi que la CSL peuvent être amenés à transférer les données personnelles de l'apprenti à leurs prestataires de services et sous-traitants réalisant un traitement de données pour leur compte, ainsi qu'à l'Agence pour le développement de l'emploi (ADEM).

La période de conservation de ces données est la durée de votre contrat, à laquelle s'ajoute la période légale de prescription des réclamations en vertu de ce contrat, à moins que les dispositions légales et réglementaires dérogatoires n'exigent une période de conservation plus longue ou plus courte. Dès lors que cette période est expirée, vos données sont effacées de nos systèmes.

L'apprenti bénéficie d'un droit d'accès, de rectification de ses données, voire de limitation ou d'opposition au traitement de ses données, le cas échéant, d'effacement (*droit à l'oubli*), de portabilité aux données le concernant. Le retrait de votre consentement ne compromet pas la licéité du traitement fondé sur le consentement effectué avant ledit retrait.

Le Ministère de l'Éducation nationale de l'Enfance et de la Jeunesse (MENJE), la Chambre de Commerce de Luxembourg (CCL) et la Chambre des salariés Luxembourg (CSL) sont co-responsables du traitement des données à caractère personnel de l'apprenti.

Pour des questions relatives au traitement de ces données ou en vue de faire valoir l'exercice de ses droits, toute personne physique, justifiant de son identité, peut contacter :

- soit le délégué à la protection des données du Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse en lui adressant un courriel à l'adresse suivante : dpo@men.lu,
- soit le délégué à la protection des données de la Chambre de Commerce de Luxembourg (CCL) : dpo@cc.lu,
- soit le délégué à la protection des données de la Chambre des salariés de Luxembourg: dataprotection@csl.lu .

En outre, l'apprenti a, à tout moment, le droit d'introduire une réclamation en cas de violation du RGPD auprès de la Commission nationale pour la protection des données (CNPD) (www.cnpd.public.lu) ou auprès de l'autorité de surveillance compétente de votre état de résidence ou du lieu de l'infraction alléguée.